

## Projet de dragage de l'embouchure du chenal Tardif au lac Saint-Pierre

Dossier : 6211-01-012

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 25 mai au 9 juillet 2005

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de dragage de l'embouchure du chenal Tardif au lac Saint-Pierre a pris fin le 9 juillet 2005. Conformément au mandat qui lui a été confié le 16 mai 2005 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 25 mai au 9 juillet 2005, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

La Corporation de développement du Bas-Saint-François propose d'effectuer le dragage de deux zones de sédimentation situées dans le chenal Tardif, un cours d'eau servant de lien direct entre le secteur de Notre-Dame-de-Pierreville et le lac Saint-Pierre, afin de rétablir des conditions de navigation efficaces et sécuritaires. Le premier secteur à draguer est situé à la pointe Lussaudière et le second, à la rampe de mise à l'eau en aval du pont dans le secteur de Notre-Dame-de-Pierreville. Selon l'étude d'impact, le volume total de sédiments à draguer correspond à 6 870 m<sup>3</sup>. Le dragage se ferait en période hivernale avec une drague rétrocaveuse. Les sédiments seraient transportés par camions à benne étanche et disposés en milieu terrestre, à la sablière située dans le rang St-Louis, à Pierreville. Les travaux sont évalués à 145 000 \$ et seraient réalisés à compter de janvier ou de février 2006. Ils pourraient durer entre deux et quatre semaines.

*(Extrait du communiqué émis le 25 mai 2005)*

### Les préoccupations soulevées

Le BAPE n'a reçu aucun appel téléphonique ni aucune correspondance écrite ou électronique et les registres déposés dans les centres de consultation ne contenaient aucun commentaire. Aucune préoccupation ou question n'a donc été portée à la connaissance du BAPE.

### Les activités d'information et de communication

#### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Pierreville	26, rue Ally, Pierreville
Municipalité de Pierreville	26, rue Ally, Pierreville
Bibliothèque de Nicolet	116, rue Évariste-Lecomte, Nicolet

## Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
27 mai 2005	<i>Le Soleil</i>	
29 mai 2005		<i>Le Courrier Sud</i>
30 mai 2005	<i>La Presse</i>	
4 juin 2005		<i>L'Annonneur</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
25 mai 2005 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de la Mauricie et de la Montérégie	135	Site du BAPE
15 juin 2005 Rappel de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de la Mauricie et de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## Les relations de presse

La responsable du dossier a accordé une entrevue à une station radiophonique, CBF Radio-Canada 96,5 de Trois-Rivières. Cette entrevue avait pour but de mieux faire connaître la nature et l'objet de la période d'information et de consultation publiques.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Ce sont surtout des médias écrits et électroniques de la région de la Mauricie qui ont couvert la période d'information et de consultation publiques. Des articles traitant du projet ont été publiés dans *Le Nouvelliste* et *Le Courrier Sud*. De plus, certains médias électroniques tels CHEM (TVA) Trois-Rivières, CBF (SRC) Trois-Rivières, CIGB-FM Trois-Rivières et le site Internet de Radio-Canada ont abordé le projet.

Québec, le 13 juillet 2005

Julie Olivier,  
Conseillère en communication, chargée du dossier